



Mariage a l'étranger francaise/ algerien

Par **marinela_old**, le **16/08/2007** à **21:26**

Française mariée en Agérie en 2006, j'ai demandé auprès de Nantes la transcription de mariage, à ce jour j'ai été audité à la mairie de Nanterre, j'ai fait bloqué l'audition car mon mari a beaucoup changé vis à vis de moi, on ne croirait pas que je suis sa femme. IL ME TIENT DES PROPOS Degoutant A ce jour de nombreux doutes subsistent, et je ne pense pas me tromper. EST IL v rai que l'on doit signer une audition???? on me conseille d'ecrire au ministère afin d'expliquer ma situation, je ne souhaite absolument pas me tromper, j'y ai cru et voil0

En France pas vraiment de réponse à ma question.
merci de votre aide, une situation délicate qui fait souffrir
cordialement MV